

D2026-77

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Avenant N°1 au Marché public de travaux d'enfouissement des réseaux avenue du Château, Domaine de Grandchamp au Pecq.

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la ville du Pecq,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-11,

Vu la délibération n°26-3-1 du 1er avril 2026 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, notamment la résiliation et l'application des pénalités, et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur :

- au seuil des procédures formalisées pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services
 - à 1 500 000 € H.T pour les marchés et accords-cadres de travaux,
- ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage signé le 3 janvier 2023, entre la Ville du Pecq et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du Domaine de Grandchamp, pour réaliser l'opération d'enfouissement des réseaux aériens (basse tension et téléphonique) de l'avenue du Château,

Vu le marché public N° 2025-018 passé avec la société BIR, 38 rue Gay Lussac CHENNEVIERES-SUR-MARNE CEDEX (94438),

Considérant la nécessité de conclure un avenant pour les travaux d'enfouissement des réseaux Avenue du Château sur le Domaine de Grandchamp,

DECIDE

De signer avec l'entreprise BIR SAS sis 38, rue Gay Lussac – CHENNEVIERES-SUR-MARNE CEDEX (94438), un avenant N°1 au marché public de travaux d'enfouissement des réseaux Avenue du Château dans le Domaine de Grandchamp au Pecq, portant sur des ajustements de travaux.



D'indiquer que le montant du présent avenant, en moins-value, est de 31 999.74 € H.T. soit 38 399.68 € T.T.C.

De préciser que le montant du marché s'élève à :

- Montant initial : 426 469.85 € H.T. soit 511 763.82 € T.T.C.
- Nouveau Montant : 394 470.11 € H.T. soit 473 364.14 € T.T.C.

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le Pecq, le 07/07/2026



Le Maire,

Anne-Laure de BROSSES